



- **Activité partielle (AP)** / Prolongation pour un mois encore (jusqu'au 28.02.2022) du « zéro reste à charge » pour les employeurs éligibles mais aussi d'autres mesures : [Décret n°2022-77 du 28.01.2022](#) concernant le taux majoré de l'indemnité d'AP, ainsi que le taux d'allocation d'AP à 70% ([Décret n°2022-78 du 28.01.2022](#))
- **Crise sanitaire / Pass Vaccinal :**
 - Pass vaccinal : quels changements à partir du 15.02.2022 ? [Actualités du Ministère de la santé du 27.01.2022](#) : des délais plus courts pour la dose de rappel et des précisions sur le certificat de rétablissement.
 - Une fiche DGT détaille à destination des inspecteurs du travail comment mettre en œuvre la nouvelle sanction à l'encontre des employeurs récalcitrants en matière de « télétravail » (une amende de 500 € par salarié avec un plafond à 50 000 €). [Il y aurait un rapport complet et une procédure contradictoire avant la sanction.](#)
 - **Protocole sanitaire en Entreprise / Publication d'une nouvelle version applicable à compter du 25.01.2022** : notamment des nouveautés pages 10 et 14.
 - Publication du [Décret du 25.01.2022](#) qui aménage les conditions de restauration en entreprise jusqu'au 30.04.2022, date pouvant être reportée au 31.07.2022.
- **Ce qui change au 01.01.2022 : on vous guide ! / [Un petit récapitulatif intéressant du ministère du travail.](#)**

ALERTES POINTS DE VIGILANCE



- **Intégration de la dose de rappel dans l'obligation vaccinale des personnes travaillant dans les secteurs sanitaire et medico-social** / [message de la DGS du 29.01.2022](#) et son [annexe](#).
- **Bulletin de paye au 01.01.2022** / Publication d'un [Arrêté rectificatif du 23.12.2021](#) (Jo du 22.01.2022).
- **Droit à l'image des salariés** / Dans un [arrêt du 19.01.2022 \(n°20-12420\)](#), la Cour de Cassation précise que le droit dont la personne dispose sur son image (Art 9 du Code Civil) porte sur sa captation, sa conservation, sa reproduction et son utilisation, et que la seule constatation d'une atteinte ouvre droit à réparation. En l'espèce, des salariés avaient été photographiés avec l'ensemble de l'équipe pour apparaître sur le site internet. Par courrier, ils avaient clairement indiqué à la Société leur volonté de voir cette photographie supprimée, sans succès !

Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?



- **Les dernières actualités de l'URSSAF** / Indemnité inflation avec une [Actu du 28.01.2022](#), Contributions de formation professionnelle et taxe d'apprentissage avec une [Actu du 26.01.2022](#) et report de l'exigibilité de la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés avec une [Actu du 26.01.2022](#).